



HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Proposition de convention consolidée
sur le travail maritime: Rapport d'activité****Troisième réunion du Groupe de travail
tripartite de haut niveau sur les normes
du travail maritime
(Genève, 30 juin – 4 juillet 2003)**

1. Des rapports sur les deux précédentes réunions du Groupe de travail tripartite de haut niveau sur les normes du travail maritime ont été soumis à la Commission des questions juridiques et des normes internationales du travail. En outre, un document d'information sur l'état d'avancement des travaux¹ a été examiné par la commission en mars dernier. Il avait été préparé par le Bureau avec l'aide du sous-groupe du groupe tripartite de haut niveau, à la demande du Conseil d'administration et sur la recommandation de la commission. Le groupe tripartite de haut niveau a tenu sa troisième réunion du 30 juin au 4 juillet 2003. Le rapport de cette réunion est reproduit sous la cote TWGMLS/2003/10.
2. Il semble ressortir de la troisième réunion que l'élaboration de la convention consolidée sur le travail maritime que l'on envisage de soumettre pour adoption à la Conférence internationale du Travail en 2005 est en bonne voie. Un terrain d'entente a été trouvé sur la structure de base et le contenu de la convention, qui intègre les solutions novatrices approuvées par le groupe tripartite de haut niveau à sa première réunion en 2001. Toutefois, l'accord n'a pas encore pu se faire sur certains éléments de la structure, et des parties importantes et parfois délicates des quatre titres de la convention énonçant les normes du travail maritime elles-mêmes n'ont pas encore été discutées de façon approfondie. Il était donc indispensable d'organiser une quatrième réunion du groupe tripartite de haut niveau avant qu'un projet puisse être soumis à la Conférence technique maritime préparatoire prévue pour septembre 2004. Grâce à l'offre du gouvernement de la France, cette quatrième réunion pourra se tenir à Nantes du 19 au 23 janvier 2004.
3. Le nouveau projet de convention en cours de préparation pour cette réunion du groupe tripartite de haut niveau en janvier tirera parti non seulement des orientations fournies par le groupe à sa troisième réunion, mais aussi des observations et des suggestions sur le

¹ Document GB.286/LILS/8.

projet étudié à cette réunion, qui ont été communiquées au Bureau (à la demande du groupe tripartite de haut niveau) par les représentants des armateurs et des gens de mer ainsi que de 15 gouvernements et par l'Organisation maritime internationale (OMI).

Genève, le 1^{er} octobre 2003.